

## Une théorie n'en vaut-elle pas une autre ?

Le sujet porte sur la valeur des théories. La forme interro-négative de l'énoncé indique une évidence (forme de question rhétorique) qui traduit pour le moins une forme de relativisme dont on devrait convenir voire un relativisme désabusé : après tout, tout se vaut... Un tel présupposé vient lui-même de l'idée selon laquelle les théories ne sauraient être dépositaires de la valeur absolue que serait la vérité. L'usage commun du terme théorie d'ailleurs le rend synonyme de spéculation hypothétique, ce qui conforte peut-être d'autant plus l'évidence manifestée par l'énoncé. Ce présupposé est largement partagé et ne fait guère de problème. Cependant, si on lit l'énoncé sujet comme la conséquence de ce présupposé, il convient de s'interroger : n'y a-t-il pas une exagération dans le passage entre la reconnaissance du caractère hypothétique des théories et l'idée qu'elles se valent toutes, tout comme on peut trouver le scepticisme exagéré lorsque de l'impossibilité de porter un jugement vrai, il conclut qu'il vaudrait mieux s'abstenir de tout jugement ? N'a-t-on pas ici d'ailleurs affaire à une forme de scepticisme qui traduit un renoncement amer à la vérité par l'idée que toutes les théories se valent car elles ne valent rien sous ce rapport ? Si l'on est pas dans le tout ou rien, n'est-il pas pourtant possible, à défaut de vérité, d'estimer un degré de vérité qui permet de hiérarchiser les théories selon qu'elles s'en rapprochent ? Le critère du vrai ne se laisse ainsi pas facilement évacuer. Plusieurs problèmes se posent cependant, et en premier lieu : peut-on comparer des théories ? En effet un autre présupposé du sujet, c'est que les théories sont comparables. La question est double car elle porte d'abord sur les critères que l'on estime devoir être satisfaits par une théorie pour être acceptable d'une part et d'autre part sur les critères qui permettent d'évaluer le mérite d'une théorie sur des concurrentes. On tombe dans tous les cas dans un questionnement relativement aporétique quant au critère retenu pour juger la forme acceptable comme le mérite des théories. Si l'on doit cependant admettre un relativisme, comment alors éviter qu'il ne se teinte de scepticisme ?

Tout d'abord, il nous faut interroger la possibilité d'évaluer les théories au regard de la valeur absolue que semble constituer la vérité. De là découlent une série de critères regardant la forme comme le contenu des théories. Or se pose le problème de la légitimité de tels critères dont une analyse plus stricte montrera au final la relativité. Pourtant nous choisissons des théories et c'est en un sens que nous évitons l'interprétation sceptique. Comment fonder cette position sans revenir sur la valeur des théories qui semble tranchée, ni ainsi induire raisonnement circulaire où notre choix fixerait cette valeur ?

### I- Les théories ne se valent pas

Personne n'est plus aristotélien en science, personne ne songe à nier la supériorité des théories d'aujourd'hui sur celles d'hier, la supériorité de la médecine moderne sur les pratiques magiques ou les remèdes de sorcières. L'idée d'un progrès dans tous les domaines est chevillé à l'idée que les théories ne se valent pas, que certaines sont bonnes ou moins mauvaises que d'autres.

C'est là une position qu'avec Alan F. Chalmers, nous pouvons qualifier de rationaliste : « *le rationaliste extrémiste pose l'existence d'un critère simple, éternel, universel permettant d'évaluer les mérites comparés de théories rivales* » (in *Qu'est-ce que la science ?*, chap.9). Quel qu'il soit, le critère adopté est sensé garantir un lien avec la vérité. Ainsi par exemple pour une théorie reposant sur l'inductivisme, l'appui fourni par les faits d'observation permet de tenir la théorie pour vraie. Si, tenant compte de ce que l'induction n'est pas à même de fournir une certitude absolue, on tient celle-ci pour impossible, une hiérarchisation des théories reste pensable selon le même critère : ainsi par exemple le nombre de faits d'observation jouera en faveur de la plus ou moins grande probabilité de la théorie. Si on tient qu'il n'est pas légitime de se prononcer sur le degré de probabilité ainsi que l'a soutenu Karl Popper, le rapport à la vérité n'en reste pas moins ce qui permet d'établir la valeur d'une théorie alors même qu'aucune théorie ne peut être tenue pour vraie. Comme il est fort connu Karl Popper à partir d'une critique de l'induction à montré que le plus grand nombre d'observations favorables à une théorie ne sauraient en établir la vérité au lieu que

l'on peut établir sa fausseté en cas d'observation d'un cas contraire. Ainsi, une théorie pour être acceptable c'est-à-dire véritablement informative doit pouvoir être réfutée dans ce cas : c'est pourquoi les théories qui permettent d'interpréter tout fait observé dans leur sens et ne sont ainsi pas falsifiables n'apprennent rien et n'ont donc pas de valeur informative : la théorie de Freud est selon Popper dans ce cas. Elle peut être adaptée à toute réaction du patient et de ce fait ne dit rien de son cas. Le critère de la falsification permet donc de discriminer entre bonnes et mauvaises théories, c'est-à-dire dans ce cas, entre théories scientifiques et pseudo-scientifiques. Parmi les premières, les théories non encore réfutées sont meilleures que celles qui le sont, et parmi des théories rivales dont aucune ne serait encore réfutée, il est possible de comparer leurs mérites en fonction du critère de falsifiabilité : ainsi par exemple une théorie est d'autant plus falsifiable qu'elle est générale puisqu'elle autorise alors davantage de possibilités d'être réfutée par l'observation. Cette même exigence permet de dégager deux autres critères que sont la clarté et la précision : il va de soi que si une théorie est vague, elle peut facilement échapper à une réfutation par le biais d'une interprétation de ses termes qui la rend cohérente et l'accorde avec les faits : ainsi en est-il des théories astrologiques par exemple qui accumulent toujours des énoncés où quiconque peut se reconnaître et ainsi vérifier la théorie. Dans l'optique falsificationnisme, la vérité n'est qu'un horizon dont on s'approche par élimination des théories fausses. On ne tient pas une théorie pour vraie ni d'ailleurs pour probablement vrai mais pour approximativement vraie : les théories les meilleures sont celles qui résistent à des tests où d'autres ont échoué. Sans pouvoir jamais être déclarées vraies, elles conservent des chances de l'être, nuance Karl Popper. Cette approximation vers la vérité est ce que Popper appelle *vérisimilarité*. Cette notion désigne la quantification des conséquences d'une théorie, lesquelles peuvent être vraies ou fausses. La comparaison des contenus de vérité et de fausseté permet une estimation de la valeur des théories et leur hiérarchisation en termes d'approximation vers la vérité, la théorie qui a la plus grande vérisimilarité est celle qui « *ressemble plus étroitement à la vérité ou correspond mieux aux faits* », peut-on lire dans *Conjectures et Réfutations*.

Comme on le voit, la nécessité de tenir qu'une théorie n'en vaut pas une autre est étroitement liée à l'idée de progrès : le progrès vers la vérité permet d'établir que les théories les plus récentes sont meilleures que celles qu'elles ont remplacées. Kuhn qui a fortement théorisé ce point dans *La structure des révolutions scientifiques* fournit ainsi une liste de critères permettant d'évaluer les théories. A prendre le texte de Kuhn à la lettre celui-ci réfléchit à la comparaison de ce qui appelle un *paradigme* c'est-à-dire un ensemble d'éléments communs aux spécialistes d'un domaine. Dans la *postface* qu'il donne en 1969 à son ouvrage, Kuhn précise que « *les scientifiques eux-mêmes diraient qu'ils ont en commun une théorie ou un ensemble de théories* », ce pourquoi il préférerait user de ce terme plutôt que de celui de paradigme. Cependant comme un autre usage du mot théorie dénote « *une structure beaucoup plus limitée, par sa nature et sa portée* », il choisit le terme de *matrice disciplinaire* pour le premier usage du mot théorie afin d'éviter des confusions dans l'esprit des lecteurs. Qu'il nous soit permis quant à nous qui ne risquons pas de confusions ici de souscrire au vœu de Kuhn et de tenir le paradigme ou matrice disciplinaire pour ce qu'il est : « *une théorie ou un ensemble de théories* », d'autant plus d'ailleurs que la valeur des théories au sens restreint dépend de celle du paradigme sous la juridiction duquel elles sont énoncées. Ainsi donc, qu'est-ce qui peut autoriser à juger la valeur d'une théorie ? Si l'on suit le texte de Kuhn, on trouve l'exactitude des prédictions, la préférence pour les prédictions quantitatives que qualitatives, la possibilité de formuler des énigmes et d'en trouver la solution, la simplicité, la cohérence et la plausibilité c'est-à-dire la compatibilité avec les autres théories ayant cours.

On le voit donc les critères ne manquent pas qui assurent une double fonction d'évaluation des théories, du point de vue de l'acceptabilité de la théorie et du point de vue de leur prétentions concurrentes. Ainsi que nous l'avons montré et comme le souligne Alan F. Chalmers, « *le rationaliste est généralement persuadé que les théories qui correspondent aux exigences du critère universel sont vraies, approximativement vraies ou probablement vraies* ». C'est donc, en dernière

analyse la déclinaison du critère de vérité qui permet l'évaluation des théories et de tenir qu'une théorie n'en vaut pas une autre.

Notons que l'argument que nous avons développé ne vaut pas seulement pour les théories de la connaissance. Référons-nous simplement ici à la fameuse pensée de Pascal sur l'institution de la justice. Pascal y explique que les législateurs, ignorant la « véritable équité », qui devrait être universelle, tiennent que la coutume de chaque pays est ce qui est naturel. On le voit lorsque Pascal cherche à juger la valeur des théories juridiques, il le fait par la biais d'une norme qui s'énonce en terme de vérité. Et de même alors que chaque législateur légitime les coutumes de son pays, chacun cherche à se prévaloir de la valeur de la vérité : « *Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà* ». On peut néanmoins poser ici un problème : le point de vue qui vient d'être défendu repose sur deux présupposés. Le premier, c'est que la vérité est une valeur de référence, le second c'est que les critères qui en découlent sont universels. Or il est parfaitement concevable que la valeur d'une théorie ne tienne pas à sa valeur de vérité ou encore que ce critère ne soit pas approprié à toutes les types de théories d'une part et d'autre part on peut montrer que les critères retenus dans ce cadre sont relatifs : n'en découlerait-il pas alors une impossibilité de juger légitimement la valeur des théories que l'on ne saurait comparer ?

## II- Relativisme des théories.

A l'encontre du réalisme qui tient que les théories donnent une description de la réalité du monde, ce qui permet une évaluation en termes de vérité, celle-ci étant de conçue de manière classique comme *adequatio rei et intellectus*, l'instrumentalisme tient que les théories ne sont que des instruments commodes pour lier des séries d'observations. A cette fin les concepts théoriques ne disent pas à quoi ressemble réellement le monde : peu importe que les entités auxquelles renvoient les concepts théoriques existent ou non. Ainsi par exemple des théories astronomiques qui comme le montre Pierre Duhem avaient pour fonction de « sauver les phénomènes » : peu importe la réalité des épicycles supposés par Ptolémée ou bien la réalité du mouvement de la terre. L'important est la commodité de la théorie pour décrire et prévoir les phénomènes. Les théories sont donc sans fondements réels. Ceux-ci sont de fait variables d'une théorie à l'autre. Notons que cela vaut dans le domaine de la pratique où il est encore plus facile de concevoir que les théories ne visent pas la vérité mais ont une fonction instrumentale. Repartons ici de cette pensée de Pascal qui explique que les législateurs, ignorant la justice naturelle qui devrait être universelle tiennent que la coutume de chaque pays est ce qui est juste. Cependant comme aucune n'est universelle, il est bien évident que l'autorité n'a en réalité aucun fondement : « *La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue; c'est le fondement mystique de son autorité. Qui la ramène à son principe, l'anéantit.* ». Tourignons-nous du côté du législateur : il entérine ce qui fonctionne. de fait, ce qui est donc le plus commode et non ce qui est vrai (même s'il essaie de se prévaloir de la vérité). Comment alors en l'absence de critères communs jugera-t-on de la valeur d'une théorie sur l'autre ? Cela s'observe bien du point de vue culturel en général : comment juger légitimement une culture à partir de la sienne ? Il semble bien que chaque culture se constitue comme une totalité close et auto-référencée de sorte que l'on ne saurait les comparer les unes aux autres sur le terrain de la valeur. Faut-il alors comme Lévi-Strauss en ce qui concerne les cultures, tenir pour indépassable un relativisme des théories ? Tout porte à le croire dès lors que les critères des théories sont relatifs à un point de vue culturel, quelles que soient ces théories : car il faut bien le noter même dans le domaine de la connaissance le lien avec la culture n'est pas absent, non plus qu'avec des considérations instrumentalistes ou utilitaristes. Il n'y a qu'à penser à Galilée dont le réalisme fut condamné pour s'en persuader : mieux valait la théorie qui déclarait le terre immobile et s'accordait avec la religion.

Si l'on revient vers Thomas Kuhn qui a priori n'a rien d'un relativiste dans la mesure où il fixe une série de critères permettant d'expliquer un progrès entre les théories actuelles réputées meilleures que celles qui ont précédées, on doit bien avouer que les critères mis en avant n'ont rien d'universel mais sont relatifs à une communauté donnée. Ils sont d'ailleurs désignés par Kuhn

sous le nom de valeurs. On peut lire au chapitre VIII de *La structure des révolutions scientifiques* que « le choix du paradigme ne peut être imposé par aucune autorité supérieure à l'assentiment du groupe intéressé [...] le problème du choix ne [pouvant] jamais être réglé par le seul jeu de la logique et de l'expérimentation ». Ainsi donc on ne peut pas rendre raison de la valeur des théories (c'est-à-dire du paradigme et consécutivement des théories plus particulières). L'élection des valeurs par une communauté donnée manifeste un relativisme absolu semble-t-il : c'est l'affaire d'un choix et d'un assentiment relatif à un groupe donné. Comment donc comparera-t-on la valeur de théories relatives à des paradigmes différents comme cela se produit dans les révolutions scientifiques où s'opère un changement ? Kuhn compare les révolutions théoriques, pas seulement en science mais dans tous les domaines théoriques, aux révolutions politiques qui « visent à changer les institutions par des procédés que ces institutions elles-mêmes interdisent ». Il en résulte que « comme le choix entre des institutions politiques concurrentes, celui qui doit s'effectuer entre des paradigmes concurrents s'avère être un choix entre des modes de vie de la communauté qui sont incompatibles ». Ainsi chaque théorie reposant sur des valeurs différentes, celles-ci deviennent incommensurables : par exemple, les termes n'ont pas la même signification d'où cette conséquence que « la supériorité d'une théorie sur l'autre ne peut se prouver par la discussion ». Faute d'un accord sur les prémisses, il ne devient pas possible de prouver logiquement qu'une théorie vaut plus qu'une autre : c'est selon les termes de Kuhn un processus qui relève de la persuasion. Même s'il existe les recours pour essayer de surmonter cette incommensurabilité (effort de traduction, constat de la réussite de la théorie adverse), on voit bien qu'il devient particulièrement épineux de comparer des théories et d'en fixer la valeur. D'ailleurs même au sein d'un même paradigme, la mise en œuvre des valeurs en usage et donc les jugements qui s'en suivent sont variables d'un individu à l'autre, influencée par « les caractères individuels personnels et biographiques qui différencient les membres du groupe ». Chacun par exemple parmi les critères communs peut avoir une préférence et par exemple valoriser plutôt la simplicité que le nombre de prédictions : « il n'y a pas d'algorithme neutre pour le choix d'une théorie ». Cela aggrave encore semble-t-il le relativisme et par conséquent la légitimité de formuler un jugement sur la valeur des théories.

Pourtant en dépit de tout cela Kuhn se défend d'être relativiste ! La raison en est allons-nous voir intéressante : au sixième point de la *postface*, il revient sur la comparaison qu'il a faite entre les adeptes de théories différentes et des membres de groupes linguistiques différents pour éclairer un aspect de l'incommensurabilité des paradigmes. Or cette comparaison suggère explique-t-il que les deux groupes peuvent avoir raison, d'où l'idée que sa position est relativiste ainsi que nous l'avons nous-même suggéré. Kuhn y donne bon sens lui-même avant de s'en défendre en ces termes : « appliquée à la culture et à son développement, cette position est relativiste. Mais appliquée à la science, elle peut ne pas l'être, et en tout cas, elle est loin du simple relativisme ». Il y a dans cette remarque un point fort important pour nous. Tout d'abord, expliquons pourquoi la théorie scientifique constitue une exception selon Kuhn : c'est que les tenants de la science adoptent comme valeur centrale l'aptitude d'une théorie à résoudre des énigmes. Même un observateur neutre souligne l'auteur peut identifier dans la succession des théories les plus récentes des plus anciennes et juger que les plus récentes sont meilleures sous ce rapport. Et il a raison nous semble-t-il : personne avons-nous dit n'est plus aristotélien et ne songerait à dire que la théorie que la physique d'Aristote a plus de valeur que celle d'Einstein. Cependant le problème se décale : car le critère donné par Kuhn opère dans le cadre d'une rationalité qui est celle de la science moderne et qui n'est pas remise en question. Il y a ainsi à ajouter à la liste des préjugés que nous avons mentionnés plus haut un troisième préjugé : les théories scientifiques valent mieux que les théories non scientifiques, et parmi elles, celles de la science moderne : consécutivement elles représentent un modèle de rationalité préférable qui fixe la valeur des théories selon qu'elles s'y conforment. Ne peut-on pas voir là encore un choix social, politique, et en dernière analyse culturel ? S'il en est bien ainsi, si les théories doivent être considérées comme des parties ou des représentations culturelles, on voit mal comment on pourrait échapper au relativisme, de l'aveu même de Kuhn.

Cette dernière objection, en même temps qu'elle élargit la question la radicalise. On pourrait échapper partiellement au reproche d'un usage subjectif des critères en montrant par exemple que les théories possèdent des caractères intrinsèques indépendants du jugement que l'on porte sur elles : après tout, maintes théories ont d'abord été ignorées ou rejetées avant de s'imposer et semble ainsi avoir une valeur en dehors du jugement que l'on porte sur elles. Toutefois il ne semble guère possible en revanche d'échapper à l'idée d'un relativisme dès lors que l'on lie les théories à des valeurs socio-culturelles. Mais devons-nous dans ce cas cautionner pour autant le scepticisme implicite dans l'énoncé du sujet qui résonne comme une déception ? Faut-il par exemple comme Pascal tenir que les théories de la justice étant relatives ne valent finalement rien ? « *Plaisante justice qu'une rivière borne* »... Nous référons nos choix à des valeurs : or puisque les théories ne sauraient être comparées, nous ne pouvons les justifier ainsi. Faut-il tenir nos choix - car nous choisissons des théories, ou les défendons si nous en héritons - pour arbitraires ou irrationnels ?

### III- Neutralité épistémologique

En premier lieu il faut certainement approfondir l'objection que nous venons de considérer. A cette fin on peut se tourner du côté de la pensée de Paul Feyerabend exposé dans l'essai intitulé *Contre la méthode*. A la suite de Kuhn, il tient que les théories sont incommensurables : comment par exemple comparer la théorie de Newton et celle d'Einstein ? Dans la mécanique classique en effet les objets physiques sont considérés comme ayant des propriétés propres comme par exemple la masse alors que ces caractères sont relatifs à un référentiel pour les tenants de la relativité. Les deux théories ne partagent donc pas les mêmes énoncés d'observations, les concepts n'y ont pas le même sens, d'où l'impossibilité de les comparer logiquement. Si pour Thomas Kuhn, il reste clair que les théories les plus récentes valent plus que celles qui les ont précédées, il n'y a aucune raison à cela selon Feyerabend. Il faut être conséquent, les théories ne sont pas comparables : se moquant d'une remarque de Popper pour qui une comparaison des différents cadres est toujours possible, Feyerabend explique : « *une comparaison peut toujours être faite ( par exemple, une théorie physique peut paraître plus mélodieuse qu'une autre théorie physique quand elle est lue à haute voix avec une accompagnement à la guitare )* » (*Contre la méthode*, 17). Cette remarque est plus instructive qu'il n'y paraît : d'abord, on l'a dit, les théories de se comparent pas au niveau de leur contenu. Ensuite s'il y a une comparaison, elle repose sur des critères liés à un cadre : or chaque théorie a son cadre. Il n'est ainsi pas pertinent de juger la valeur d'une théorie physique dans un cadre musical ! Cela signifie donc qu'il faut étudier les théories dans le cadre qui leur est propre et ne pas les comparer avec des théories appartenant à un autre cadre. Ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est que ce cadre relève de la culture. L'un des points importants de la réflexion de Feyerabend est ainsi de ne pas accepter comme un dogme que toute théorie acceptable doive souscrire aux critères de la science, lesquels ne sont d'ailleurs pas universels : « *Toutes les méthodologies ont leur limites, et la seule « règle » qui survit , c'est : « Tout est bon »* » (*Op.cit.*, 18). Ainsi se voit réhabilitée la pensée mythique qui comme la science « *coiffe le sens commun d'une superstructure théorique* » : et c'est là peut-être la moindre de ses ressemblances avec la science qui comporte aussi ses aspects théoriques sacrés, ses croyances qu'il est mal venu pour ne pas dire tabou de mettre en cause (il pense là aux hypothèses *ad hoc* qui protègent les noyaux théoriques des programmes de recherche selon Lakatos). La science ne domine le paysage théorique que du fait d'une idéologie politique puissante. Si, nous l'avons remarqué, Pascal parle du « *fondement mystique* » des théories de la justice, Feyerabend quant à lui qualifie de « *conte de fées* » la conception et les critères de la science moderne qui nous la rende préférable et en font la mesure de toute théorie. Ce conte de fée repose sur les succès technologiques, sur la construction d'une mythologie en entourant la genèse, et s'impose du fait de la non séparation de l'État et de la science alors même que l'État est sensé être idéologiquement neutre : mais « *la science a trouvé une méthode qui transforme les idées idéologiquement viciées en théories vraies et utiles* » : elle devient la mesure des idéologies de ce fait, considérée comme neutre, elle peut être liée à l'État. Ce conte de fée cache à tous, derrière ce que Feyerabend nomme *litanie des critères objectifs*, le fait

que la science est un domaine où règne la subjectivité : les critères auxquels souscrivent les chercheurs sont « *arbitraires ou subjectifs [...] Ils ressemblent forts à des jugements esthétiques, à des jugements de goût, à des préjugés métaphysiques, bref, ils ressemblent fort à nos désirs subjectifs.* » (*Contre la méthode*, 17). La science moderne est survalorisée quant les autres types de théories dont les performances sont avérées sont discréditées. Ainsi, « *il est donc nécessaire de revoir notre attitude envers le mythe, la religion, la magie, la sorcellerie* ».

Dès lors il semble que nous devons conclure à nouveau que toutes les théories se valent au sens où il n'est pas légitime de tenir l'une pour plus valable que l'autre : on peut, explique Feyerabend, donner sa chance à un penseur aristotélicien tout comme nous n'avons pas à préférer la médecine occidentale à celle contenue dans le *Livre jaune impérial de médecine interne* (cité par Feyerabend). Pourquoi cette théorie et pas une autre ? On n'en voit semble-t-il aucune raison. Pourtant on aurait tort de voir là une conclusion sceptique. Feyerabend au chapitre 16 de l'ouvrage distingue fortement cette posture où « *le sceptique ou bien considère chaque conception comme également bonne et également mauvaise, ou bien renonce carrément à prononcer de tels jugements* » de la position qu'il défend sous le nom d'anarchisme épistémologique. Au lieu de dire qu'aucune théorie n'a de valeur, il s'agit de n'en rejeter aucune : dire que toute les théorie se valent, ce n'est pas dire qu'elle ne valent rien mais d'abord qu'elles valent quelque chose, qu'elles ont toutes une valeur que l'on ne peu comparer. Il s'agit donc de ne rejeter a priori (et surtout pas au nom d'un critère universel) quelque théorie que ce soit car on peut reconnaître en chacune une manière pertinente de remplir sa fonction : « *il n'y a qu'une seule chose que nous pouvons légitimement exiger d'une théorie, c'est qu'elle nous donne une image correcte du monde, c'est-à-dire de la totalité des faits, tels qu'ils sont constitués par ses propres concepts fondamentaux* ». Si l'on s'en tient à cette exigence aucun principe d'explication n'est davantage à retenir qu'un autre. Il y a, pourrions nous dire, une neutralité épistémologique. C'est ce que l'on pourrait tirer de la lecture de W.V.O. Quine : défendant une conception instrumentaliste, il explique que la science suppose des entités qui du point de vue épistémologique « *ont le même statut que le mythe, que les objets physiques et les dieux, ni meilleur ni pire ; la seule différence étant le degré avec lequel ils facilitent nos interactions avec les expériences sensorielles* » (*Les deux dogmes de l'empirisme*). De l'aveu de Quine qui croit plutôt aux objets physiques qu'aux Dieux d'Homère et considère que l'inverse serait une erreur, il faut cependant convenir de l'égale valeur épistémologique des théories dont certaines se montrent être des instruments simplement plus pratiques que d'autres. On le voit donc, la neutralité sur la question de la valeur n'exclut pas le choix : et ce qu'il importe de comprendre c'est que le choix ne se fonde pas sur la valeur de la théorie et ne lui en assigne pas non plus, sauf à devoir choisir entre une théorie défailante ou extravagante c'est-à-dire qui manque de sérieux dans son développement et une théorie respectable qui cherche approfondissement de son point de vue. Ce dernier point permet d'éviter de retomber dans un questionnement sur la valeur car on pourrait tenir que si le choix n'est pas fonction de la valeur, il fixe une valeur. Or il est toujours possible d'avoir une préférence sans pour autant la traduire en termes de valeur, contrairement à ce que fait au fond la science moderne et maintes théories reposant sur une forme d'ethnocentrisme, et sans tomber sous le coup d'une critique selon laquelle les choix théoriques sont irrationnels. Certes les choix théoriques sont subjectifs mais ils ne sont pas immotivés et les théories recevant la préférence répondent au moins à des critères de conformité par rapport à leur buts. Par ailleurs même subjectif un choix n'en n'est pas pour autant dénué de toute rationalité et reste compréhensible. Dire que les théories ont même valeur, c'est au final garantir une forme de liberté de choix des théories, condition pour former une humanité accomplie selon Feyerabend. La question redouble d'importance dans le cas des théories morales ou encore juridiques qui engagent non seulement une conception du monde mais aussi des pratiques que l'on est guère enclin à cautionner au nom d'un relativisme culturel. Il reste à reconnaître la valeur de ces théories tout en revendiquant que d'autres sont possibles qui ont simplement notre préférence c'est-à-dire subjectivement plus de valeur « à nos yeux ».

## CONCLUSION :

Si l'on considère la question « *une théorie n'en vaut-elle pas une autre* » comme une question rhétorique, il nous faut convenir de l'évidence de la réponse et dans tous les domaines, la pluralité de théories concurrentes nous conforte dans ce sentiment d'évidence. Pourtant nous choisissons des théories. N'est-ce pas que nous leur accordons une valeur que n'ont pas celles que nous avons laissées ? C'est semble-t-il après analyse que nous nous aveuglons sur les raisons de nos choix. Nous pensons toujours choisir en fonction d'une échelle. Notamment nous pensons choisir sur une échelle de vérité. Une fois convenue la nullité de cette échelle comme de toute autre, que reste-t-il à conclure ? Que nos choix ne sont pas objectifs ou justifiables universellement. Alors il peut arriver de dire cyniquement qu'une théorie en vaut bien une autre, ce que peut exprimer notre question rhétorique, traduisant l'évidence où nous conduit une réflexion sur le sujet qui a fini par nous faire capituler dans nos tentatives d'assigner une valeur comparative aux théories. Mais cette question peut aussi se lire comme une heureuse ouverture d'esprit qui évite la circularité du jugement de valeur qui justifie le choix par la valeur et la valeur sur les choix effectifs ou qui indexe si l'on veut le droit sur les faits. Nous dirons donc que du point de vue épistémologique les théories se valent précisément parce qu'elles sont des théories, et que cette égale valeur ne contredit pas le choix mais le rend possible de manière heureuse ;